

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

**REPRISE ANTICIPÉE
DU RESULTAT 2025 -
BUDGET ORDURES
MÉNAGÈRES**

N° CC_2026_0010

Séance du : mercredi 25 février 2026

Convocation du : 12 février 2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Ines AYEY, Michel BOUCHER, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Maryline BOUCHÉ par Dominique LACHENAL, Robert BURGNIARD par Louiza LOUNIS, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE

Excusés :

Guillaume MATHELIER, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Amine MEHDI, Paulette CLERC, Jean-Paul BOSLAND, Joanny DEGUIN, Isabelle VINCENT, Julien BEAUCHOT, Cuneyt YESILYURT, Leila YESIL

Conformément à l'article L. 1612-32-du Code général des collectivités territoriales, les résultats sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique. Toutefois, les résultats peuvent être estimés avant l'adoption du compte financier unique et l'Assemblée peut procéder à la reprise anticipée du résultat.

Le compte financier unique du budget des Ordures Ménagères n'ayant pas encore été adopté, il est proposé de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.

Résultat global de la section de fonctionnement : 1 415 492.17 €

Résultat global de la section d'investissement : - 295 986.50 €

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 2 538 166.22 €

Restes à réaliser en recettes d'investissement : 2 385 457.99 €

Après prise en compte des restes à réaliser, la section d'investissement est déficitaire de 448 694.73 €.

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de la manière suivante :

- en recette d'investissement au compte 1068 « autres réserves » pour 448 694.73 €

- en recette de fonctionnement au compte 002 « excédent antérieur reporté » pour 966 797.44 €



Le résultat d'investissement sera repris en dépenses d'investissement au compte 001 à venir antérieur reporté » pour 295 986.50 €.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'AUTORISER la reprise anticipée du résultat 2025 du budget des Ordures Ménagères au budget primitif 2026 conformément aux dispositions indiquées ci-dessus.

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET

Date de signature : 26/02/2026

Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI

Date de signature : 27/02/2026

Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

**Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)**

le 02/02/2026

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le 03/03/2026

ID : 074-200011773-20260226-CC_2026_0010-DE



RESULTAT 2025

ORDURES MENAGERES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2025	15 970 526,22	2 758 914,64	18 729 440,86
Dépenses 2025	15 208 319,85	3 052 760,70	18 261 080,55
RESULTATS 2025	762 206,37	-293 846,06	468 360,31
Situation initiale	653 285,80	-2 140,44	651 145,36
SITUATION FINALE	1 415 492,17	-295 986,50	1 119 505,67
Reports de dépenses		2 538 166,22	2 538 166,22
Reports de recettes		2 385 457,99	2 385 457,99
TOTAL		-448 694,73	966 797,44